



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le 25 JAN. 2016

le Recteur de l'académie de Limoges
Chancelier des universités
à

Mesdames et Messieurs les personnels de
l'académie

Objet : prévention des risques psycho-sociaux

L'académie de Limoges a souhaité s'engager dans un projet ambitieux de prévention des risques psycho-sociaux (RPS). La prévention des risques psycho-sociaux est l'une des priorités du programme national de prévention 2015-2016 du ministère de l'éducation nationale. Cette priorité a été inscrite aux plans annuels de prévention 2015-2016 de l'académie de Limoges et de ses départements.

Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'ARACT Limousin (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) et la MGEN (mutuelle générale de l'éducation nationale), qui accompagneront l'académie tout au long de ce projet. L'ARACT est en effet un spécialiste reconnu et expérimenté de ce domaine de compétence, la MGEN est le partenaire de longue date de l'Education nationale et assurera la couverture financière de ce projet d'envergure.

L'académie de Limoges est l'une des premières à initier cette expérimentation en matière de prévention des RPS en partenariat avec la MGEN et l'ARACT.

Ce projet de prévention des risques psycho-sociaux se déploiera autour de 3 axes principaux :

- Former les membres des CHCSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) académique et départementaux et les accompagner dans la définition d'une stratégie de prévention des risques psycho-sociaux
- Accompagner et former le réseau des cadres
- Expérimenter un espace d'échanges autour du travail des enseignants visant à identifier les situations génératrices de RPS et les savoirs être et savoirs faire utiles dans la prévention des RPS

La phase de formation et d'analyse des risques a débuté et se déroulera sur 18 mois environ pour aboutir à la mise en place d'un plan d'actions académique. Ce projet vise l'ensemble des personnels de l'académie.

Les représentants de l'administration et des personnels sont acteurs de cette démarche conjointe dans le cadre des CHSCT académique et départementaux, et du comité de pilotage qui coordonne sa mise en œuvre.

Les personnels, les établissements, les services académiques, l'ensemble des structures de l'éducation nationale dans l'académie pourront être sollicités dans le cadre du déploiement des différentes phases du projet, et ainsi contribuer à sa réussite.

Vous trouverez sur le site internet du rectorat, rubrique personnels puis hygiène et sécurité les documents et informations relatifs à ce projet.

Pierre-Yves DUBOIS

Service
Secrétariat général
Références
SG/VB-LT/2016-006
Téléphone
05 55 11 43 00
Télécopie
05 55 11 43 02
Mél
Ce.drh@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1